



DEMENTI

Relatif à une fausse publicité portant sur un investissement financier en ligne en Côte d'Ivoire

A la suite des fausses publicités diffusées dans les réseaux sociaux en novembre 2024 et janvier 2025, faussement attribuées au Ministère des Finances et du Budget, annonçant le lancement de sessions d'investissement financier en ligne en Côte d'Ivoire, deux communiqués ont été diffusés pour démentir ces informations et appeler les populations à **la vigilance** sur leur caractère frauduleux.

Le 26 mars 2025, ces individus indélicats ont récidivé en publiant une troisième publicité de lancement de sessions d'investissement financier, toujours en utilisant l'image et les symboles du Ministère des Finances et du Budget avec l'intention d'arnaquer les usagers des réseaux sociaux.

C'est le lieu de rappeler à toutes les populations sur l'ensemble du territoire national, que les informations contenues dans ce document sont totalement infondées, erronées et visent à les tromper pour collecter frauduleusement leurs épargnes et recueillir illégalement leurs données personnelles sensibles en vue d'un usage malveillant.

Je tiens à **préciser qu'**aucun lancement de sessions d'investissement en ligne en Côte d'Ivoire n'a jamais eu lieu et aucune procédure d'enregistrement, via un numéro WhatsApp, n'est, actuellement, mise en place par le Ministère des Finances et du Budget.

Les promoteurs de ces publicités illégales sur les réseaux sociaux sont invités à y mettre fin immédiatement au risque de s'exposer à la rigueur des sanctions prévues par la loi.

Fait à Abidjan, le 28 avril 2025

Le Chef de Cabinet
GONDO DIOMANDE